

Lancement du projet

En 2023, les organisations participant au projet créent inclusio, à destination des bénéficiaires de leurs programmes et prestations habituelles. Les services offerts par la plateforme sont gratuits.

En 2024, les mêmes organisations font connaître inclusio plus largement auprès des employeurs de Suisse romande et leurs services sont facturés à la clientèle. En même temps, insertio est lancé dans les cantons intéressés à devenir des « cantons zéro chômeur de très longue durée ».

Pour en savoir plus : zerochomeur.org

Association cantons zéro chômeur de très longue durée
c/o AIGC - En Budron D5 - 1052 Le Mont-sur-Lausanne

La méthode de documentation et d'appariement des offres et des demandes d'emploi a fait l'objet d'une recherche action conduite avec la Haute école de travail social et de la santé Lausanne, la Haute école Arc à Neuchâtel, et l'agence digitale Liip. Recherche action financée par Innosuisse, l'agence suisse pour l'encouragement de l'innovation, par Caritas Suisse et par les Caritas romandes. Les modalités de mise en relation des candidat.e.s avec les employeurs s'inspirent de la méthode de l'intervention sur l'offre et la demande de l'association Transfer à Bordeaux (avec laquelle nous avons conclu une convention de collaboration). L'*action de formation en situation de travail* ancrée dans la loi française depuis 2018. L'activation de la dépense passive du chômage supportée par l'aide sociale est le principe au cœur de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée en France.



CANTONS
ZÉRO CHÔMEUR
DE TRÈS LONGUE DURÉE

81'000

personnes, en Suisse, sont sans emploi, disponibles pour un emploi et à la recherche d'un emploi depuis un an ou plus. Et pour une partie d'entre elles, depuis deux ans ou plus (source : Office fédéral de la statistique).

Rassemblées au sein de l'association « cantons zéro chômeur de très longue durée », les Caritas de Suisse romande ont développé, avec le concours de hautes écoles et le soutien de l'agence suisse pour l'encouragement de l'innovation, une solution en faveur de

l'emploi pour tous.

La solution en faveur de l'emploi pour tous, en deux plans distincts :

Plan A. Inclusio.

Inclusio est une **plateforme** de rencontres entre employeurs et candidat.e.s à l'emploi, gérée au moyen d'une application ad hoc.

Les candidat.e.s qui se présentent sur la plate-forme soumettent leurs demandes d'emploi. Un.e conseiller.ère établit alors leur profil expérientiel, autrement dit la liste des activités¹ qu'ils ou elles maîtrisent.

Les employeurs peuvent consulter gratuitement, en ligne, le profil expérientiel des candidat.e.s à l'emploi présent.e.s sur la scène, et demander à entrer en contact avec l'un.e ou l'autre d'entre eux. Ils peuvent aussi demander qu'un.e candidat.e leur soit proposé.e, auquel cas un.e conseiller.ère établit encore la liste des activités à maîtriser² pour l'exécution du travail attendu. Ensuite inclusio « matche » ou apparie les demandes aux offres en recherchant, entre activités à maîtriser (côté offre) et activités maîtrisées (côté demande), l'écart le plus facile à combler³.

Inclusio se concentre ainsi sur la capacité des candidat.e.s d'exécuter le travail attendu par l'employeur. Enfin, si ce dernier le souhaite, inclusio offre aussi ses services pour faciliter l'intégration dans l'entreprise du candidat ou de la candidate retenu.e.

¹ Les activités constitutives des professions reconnues en Suisse font l'objet d'un énoncé standardisé (portail officiel suisse d'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière).

² Inclusio recourt alors au même référentiel que pour les demandes d'emploi. Mais elle contextualise la description des activités et prend en compte les exigences propres à chaque emploi.

³ Entre offre et demande d'emploi, il n'y a pour ainsi dire jamais de correspondance parfaite. Inclusio vise un appariement optimal, en tenant compte des ressources de l'entreprise pour intégrer, voire former, un.e nouvel.le employé.e.

Plan B. Insertio.

Insertio est un **réseau d'employeurs partenaires** auprès duquel des appels à offres d'emploi sont lancés par la plateforme inclusio en faveur des candidat.e.s restés sur la touche.

Le réseau offre des emplois adaptés aux activités que les candidat.e.s maîtrisent ainsi qu'à leurs besoins de formation (activités encore à maîtriser) et à leur disponibilité. Accordés à titre subsidiaire, et en principe transitoire (des exceptions sont possibles), de tels emplois permettent à leur titulaire, entre autres avantages, d'acquérir la maîtrise de nouvelles activités. Leur profil expérientiel est alors incrémenté, jusqu'à ce qu'ils ou elles obtiennent, sur la plateforme inclusio, un score d'appariement suffisant pour intéresser les employeurs sur le marché.

Tout employeur de bonne volonté peut rejoindre le réseau. Pour chaque emploi adapté offert, il bénéficie d'une indemnisation qui varie selon le degré d'adaptation requis et selon la nature de l'entreprise¹.

Pour être en mesure d'offrir cette indemnisation, insertio propose aux autorités de l'aide sociale *l'activation de la dépense passive du chômage* – une dépense qu'elles supportent déjà. En d'autres termes, il s'agit de financer l'emploi plutôt que l'assistance.

¹ Insertio distingue les entreprises industrielles ou commerciales classiques des entreprises dites « à but d'emploi », autrement dit des entreprises de l'économie sociale et solidaire créées dans le but d'accueillir des personnes en difficulté sur le marché de l'emploi pour quelque raison que ce soit.

³ L'activation de la dépense passive du chômage est au cœur de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée actuellement menée en France, dans quelque 60 territoires. En Suisse, il suffit qu'un.e bénéficiaire sur dix s'affranchisse de l'aide sociale grâce à l'emploi adapté pour que la collectivité soit gagnante.